

Image not found or type unknown



Report de repos compensateur suite à un arrêt maladie

Par **dpsessad**, le **22/07/2009** à **21:29**

Bonjour, j'ai été en arrêt maladie (6 jours) alors que j'avais posé des jours de récupération d'heures supplémentaires ... mon chef m'a tout d'abord validé oralement le report possible de ces jours mais s'est ensuite rétracté en les différenciant des congés annuels. je travaille dans un ets médico social sous la convention collective de 66 qu'en pensez vous ? merci